

3. Bains

Jean-Marie DEGBOMONT

Le secteur B renferme incontestablement les bains de la villa romaine. Malheureusement, le caractère fragmentaire du plan retrouvé de cette installation (voir descriptions chapitre 2) nous en rend l'interprétation très difficile. En effet, une grande partie des bains fut détruite lors de l'établissement des fondations médiévales et les vestiges restants présentent des phases de remaniements successifs qu'il nous est impossible de dater en chronologie absolue, parce que, comme nous l'avons vu ci-dessus, les essais de datation archéomagnétique sont très décevants dans presque toutes les couches stratigraphiques du dépôt romain. De plus, les essais de datation par le mobilier se sont avérés également très difficiles vu la grande perturbation des couches. Nous pouvons cependant distinguer, selon des critères purement architectoniques, différentes phases d'aménagement ou de réaménagements. Le secteur des bains concerne essentiellement les locaux 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 (fig. 66). Nous sommes probablement à l'arrière de la villa. Car nous pouvons raisonnablement supposer que la façade se trouve soit au nord-est soit au sud-est, deux directions qui correspondent à l'orientation des murs. La présence d'annexes, par ailleurs et d'une aire à caractère artisanal confirme cette impression (8).

LE FOYER ET LA CHAMBRE DE CHAUFFE (local 3)

Bien que nous n'ayons pas de preuves formelles (restes ou emplacement de chaudières), nous avons toutes les raisons de penser que ce *praefurnium* était un chauffage de bains. En effet la longueur du canal de chauffe (extérieur au local à chauffer) était suffisante pour que ce dernier ait pu supporter une chaudière et cela malgré l'étroitesse de la chambre de chauffe (9). Tout l'appareil de chauffage était construit en matériaux réfractaires (terre cuite) et les briques qui constituaient la sole du foyer étaient profondément brûlées et très abîmées, ce qui témoigne d'un usage intensif sur une longue période et à de hautes températures. Nous avons tenté de restituer la chambre de chauffe et le foyer (fig. 71) en nous basant sur le plan terrier de ce même local. Dans cette restitution, les représentations du *caldarium* et de la chaudière sont pures suppositions.

L'AQUEDUC

Nous avons vu que le chenal découvert en 1981 (10) était bien un aqueduc car le sens de la pente (nord-sud) nous indique que ce chenal captait probablement l'eau de la Légia qui passait (et qui passe encore) sous l'actuel palais des Princes-Evêques et coulait du nord-ouest au sud-est, pour ensuite, après un nouveau changement de direction, rejoindre le fleuve perpendiculairement (11). Ce captage, par sa direction nord-est-sud-ouest dans le secteur A du Vieux-Marché, se dirige vers la chambre de chauffe, qu'il traverse et qu'il quitte en passant sous le mur 28. Ceci est une preuve supplémentaire de la présence probable d'une chaudière que cet aqueduc devait alimenter. Nous pouvons également et raisonnablement supposer que ce canal servait, en quittant la chambre de chauffe, à évacuer les cendres du foyer vers l'extérieur. Nous trouvons une disposition tout à fait semblable à la villa de Graux. Dans les villas d'Evelette, Jemelle, Mettet, Mont-lez-Houffalize, Aiseau (12), les agencements des canaux sont différents mais semblent remplir les mêmes fonctions. La grande villa de Séviac (sud-ouest de la France) présente un agencement tout à fait semblable à celui de la place Saint-Lambert (13). Nous savons également que dans ces grands thermes, on retrouve très souvent des canaux d'évacuation des cendres à proximité des foyers (14). Cet aqueduc, transformé en égout devait continuer sa route vers le sud-ouest et récolter les eaux usées de la baignoire froide dont le canal de vidange s'amorce vers le nord-ouest. Malheureusement, toutes ces canalisations ont été détruites par la pose du radier de fondation de la "tour de sable" nord de la cathédrale.

LA BAIGNOIRE (local 6)

La baignoire est incontestablement une piscine froide dont le sol est constitué de deux bétons superposés. Les murs intérieurs présentent également plusieurs enduits de réaménagement dont l'un était tapissé de plaques de marbres.

Aucune trace d'hypocauste n'a été révélée en-dessous de cette baignoire; l'empiècement primitif était déposé sur le sol vierge.

L'HYPOCAUSTE (local 8)

La pièce d'habitat n° 8 est la seule construite sur hypocauste qui nous soit parvenue. Par l'observation des appareils, des rejointoyages, des enduits et des niveaux de sols, il nous a été possible de distinguer différentes phases de constructions en chronologie relative.

1ère phase : les murs 100, 109, 104 et probablement 34 (de même que M 105, M 88, M 110) sont incontestablement contemporains et appartiennent à la phase de construction de la grande villa. En comparant les dimensions des différentes pièces, il nous est apparu que les normes appliquées aux locaux 7+8 sont identiques à celles du local 15 ($\pm 20 \times 3$ pieds romains). On peut raisonnablement supposer que ce local 7+8 n'a pas été construit sur hypocauste au départ car lors de l'enlèvement des vestiges pour leur conservation hors site, une coupe pratiquée dans le sol de la chambre de chaleur a révélé à sa base, un sol composé de dalles de grès houiller, déposé sur un empièremment préparatoire anormalement épais (+ de 50 cm).

2ème phase : ultérieurement un premier foyer fut percé dans le mur 100 (environ 50 cm de large) (fig. 66 n° 10). Plusieurs assises de pierres furent enlevées et l'on installa deux murets et probablement une voûte (disparue) en briques (15). Ce premier foyer devait être alimenté par une chambre de chauffe au nord, limitée à l'est par le mur 102.

Il devait d'ailleurs exister, selon P. Lohest, un mur symétrique à l'ouest qui a disparu. La semelle de fondation du mur 102 est nettement plus haute (donc plus récente?) que celle du mur 100 et l'ouverture du foyer se trouve au même niveau que le ressaut de fondation du mur 102. Au cours de cette phase on a également construit le M 112 qui vient s'appuyer sur le M 100 et M 109 et qui est nettement moins large. Ce mur 112 réduisait donc la pièce aux dimensions du local 8 actuel. On y coula un premier sol en béton rose reposant sur un empièremment qui reposait lui-même sur les dalles décrites ci-dessus. C'est sur ce béton que l'on a construit la première chambre de chaleur.

3ème phase : à une date inconnue, intervient un réaménagement du foyer en briques dans un appareil grossier qui traduit un travail hâtif et peu soigné. On coule un deuxième sol en béton sur le premier. Un mur trapézoïdal prolonge le foyer à l'intérieur de l'hypocauste. Il s'agit manifestement d'un canal de chauffe qui ne comporte qu'un seul muret (!). Ici deux hypothèses peuvent être envisagées: la première est qu'il s'agit d'un réagencement du complexe des bains dont la finalité nous est inconnue; la deuxième pourrait correspondre à une période de troubles (milieu IIIe ou début IVe siècle) où l'on a "récupéré" et réaménagé une ou plusieurs pièces du bâtiment en ruine dont un hypocauste que l'on

aurait transformé en chauffage domestique (réduction du foyer, peu de traces de suie à l'intérieur de l'hypocauste): le foyer n'a pas dû fonctionner d'une façon intensive, ni très longtemps. Malheureusement, nous ne disposons d'aucun élément de datation car la fouille de cet hypocauste fut effectuée en 1907 et sa relation ne nous donne aucune indication probante (pas de coupes, pas de répartition du matériel par locaux, etc.).

En conclusion, le secteur des bains concerne essentiellement les locaux 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et force nous est de constater que nous n'en avons qu'une vue très partielle et très étriquée. Nous en avons examiné les raisons dans l'introduction de ce chapitre. Nous pouvons cependant distinguer, selon les critères purement architectoniques, les différentes phases d'aménagement ou de réaménagement. Ce secteur se trouve certainement sur un des côtés ou à l'arrière de la villa, car nous pouvons supposer en nous basant sur l'orientation des murs, que la façade se trouve orientée soit au nord-est, soit au sud-est. La présence d'annexes, par ailleurs, et d'une aire à caractère artisanal confirme cette impression.

D'autre part, il nous semble désormais acquis que dans un premier temps (construction du grand corps de logis homogène), ce secteur n'était pas voué à une installation balnéaire. Nous avons vu plus haut quelles en sont les raisons pour les locaux 7 et 8. Par leur nature et leur aspect, les pièces 7-8 et 9 se rattachent logiquement à l'ensemble du corps de logis et ne rappelle en rien l'agencement généralement beaucoup plus complexe que l'on retrouve dans les substructures de bains privés même lorsque ceux-ci sont intégrés ou attenants au corps de logis comme par exemple les bains de la villa de Basse-Wavre (16). Ceci n'exclut pas bien sûr l'existence de bains lors de la construction de la grande villa (que nous situons à la fin du Ier siècle) car dans un certain nombre de sites fouillés comme à Haccourt par exemple, les bains des deux premières phases étaient nettement séparés du corps de logis (17).

La construction des bains intégrés dans le corps de logis, tels qu'ils nous sont apparus en 1977, remonte croyons-nous à la fin du IIème siècle. Nous nous basons pour cela sur le matériel céramique découvert dans la chambre de chauffe (local 3) qui, bien que les couches fussent fort perturbées, nous a donné une fourchette chronologique allant de la fin du IIème au début du IIIème siècle. D'autres arguments viennent étayer cette hypothèse, notamment le fait que le mur 30a est très nettement décalé par rapport au M34 : si la chambre de chauffe correspondait à la phase de construction du corps de logis, elle se trouverait dans un coin par rapport au local 4, ce qui serait tout à fait surprenant pour un foyer de cette importance, surtout s'il devait chauffer une baignoire suspendue.

La position de cette chambre de chauffe ne peut

s'expliquer, comme nous l'avons dit, que par une phase de construction ultérieure au corps de logis et sa position "excentrique" pourrait probablement s'expliquer également si nous avions une vue plus claire de l'aménagement des locaux 4 et 5 où devait se trouver probablement le caldarium avec sa ou ses baignoires chaudes. Malheureusement, ce secteur est tellement perturbé qu'il nous est impossible d'en dire plus. A cette phase correspondent probablement les constructions annexes (locaux 1 et 2) construites en appareils plus légers (18) et qui connurent par la suite d'autres remaniements. On peut également rattacher à cette période, le premier aménagement en hypocauste de la salle 8.

La fourchette chronologique de la chambre de chauffe (local 3) est un argument bien mince pour suggérer l'abandon des bains au début du III^e siècle, mais aucune contre-preuve ne vient infirmer cette hypothèse. Quant au dernier état de l'hypocauste et son réaménagement en chauffage domestique (peut-être lors d'une réoccupation de certains locaux de la villa après la tourmente de la moitié du III^e siècle, voire au IV^e et même au Ve (19), ce n'est là que pure supposition.